RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 05848
Numéro SIREN : 433 699 188
Nom ou dénomination : SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2022 sous le numéro de dépôt 19202

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Associé unique
SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Tour Saint-Gobain
12 place de l'Iris
92400 COURBEVOIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valeur d'inventaire des immobilisations financières et participations

La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans la note 2.2.1 « Immobilisations et amortissements » de l'annexe relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et, sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 31 décembre 2021.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Société par actions simplifiée
Au capital de 813 055 660 €
Siége social
12 PLACE DE L' IRIS 92400 COURBEVOIE

RCS 433 699 188

COMPTES ANNUELS

ET ANNEXE

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Etats financiers au 31 décembre 2021

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	10 971 206	10 488 082	483 124	889 687
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	**10 971 206**	**10 488 082**	**483 124**	**889 687**
Terrains	2 892 631	72 816	2 819 814	2 819 814
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	**2 892 631**	**72 816**	**2 819 814**	**2 819 814**
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	5 705 283 054	47 650 598	5 657 632 456	5 662 883 454
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	3 767	2 967	800	394
Autres immobilisations financières	11 500	0	11 500	13 500
TOTAL immobilisations financières	**5 705 298 321**	**47 653 565**	**5 657 644 756**	**5 662 897 348**
Total Actif Immobilisé (II)	**5 719 162 158**	**58 214 463**	**5 660 947 695**	**5 666 606 849**
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	**0**	**0**	**0**	**0**
Avances et acomptes versés sur commandes	58 842	0	58 842	4 160
Clients et comptes rattachés	1 553 935	0	1 553 935	2 504 611
Autres créances	420 732 597	0	420 732 597	4 010 947
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	**422 345 373**	**0**	**422 345 373**	**6 519 718**
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	844	0	844	286
TOTAL Disponibilités	**844**	**0**	**844**	**286**
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	**422 346 218**	**0**	**422 346 218**	**6 520 004**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	**6 141 508 376**	**58 214 463**	**6 083 293 913**	**5 673 126 853**

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Etats financiers au 31 décembre 2021

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel	dont versé :	813 055 660	813 055 660	476 618 834
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			763 909 519	22
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			47 661 883	47 661 883
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**47 661 883**	**47 661 883**
Report à nouveau			846 926 067	710 169 784
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**104 357 767**	**136 756 283**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			**2 575 910 896**	**1 371 206 806**
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			**0**	**0**
Provisions pour risques			0	0
Provisions pour charges			2 570 395	3 447 979
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			**2 570 395**	**3 447 979**
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	3 476 419 223	4 266 189 452
TOTAL Dettes financières			**3 476 419 223**	**4 266 189 452**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			862 589	1 207 985
Dettes fiscales et sociales			1 132 935	998 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Autres dettes			22 869	28 663
TOTAL Dettes d'exploitation			**2 018 393**	**2 235 575**
Produits constatés d'avance			26 375 005	30 047 042
TOTAL DETTES (IV)			**3 504 812 621**	**4 298 472 069**
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			**6 083 293 913**	**5 673 126 853**

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Etats financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2021			Exercice 2020
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			5 209 104	497 781	5 706 885	6 207 227
Chiffres d'affaires nets			**5 209 104**	**497 781**	**5 706 885**	**6 207 227**
Production stockée					0	0
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 345 256	860 631
Autres produits					6 451	3
Total des produits d'exploitation (I)					**7 058 593**	**7 067 861**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					0	0
Autres achats et charges externes					3 909 312	5 553 336
Impôts, taxes et versements assimilés					2 791 520	903 785
Salaires et traitements					1 276 491	1 695 145
Charges sociales					1 301 545	1 066 592
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			406 563	487 452
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				0	0
Autres charges					53 193	8
Total des charges d'exploitation (II)					**9 738 624**	**9 706 317**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-2 680 031	-2 638 456
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					199 790 710	242 168 822
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					3 672 043	2 222 165
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					1 064 080	144 426
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					**204 526 833**	**244 535 412**
Dotations financières aux amortissements et provisions					5 250 998	6 307 000
Intérêts et charges assimilées					91 154 562	96 899 712
Différences négatives de change					300 176	307 003
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					**96 705 735**	**103 513 716**
RÉSULTAT FINANCIER					107 821 097	141 021 697
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					105 141 066	138 383 241

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Etats financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 132	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	1
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 417 574	1 501 517
Total des produits exceptionnels (VII)	**1 419 706**	**1 501 517**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 298 512	1 511 179
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	380 090
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	539 990	377 264
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**1 838 503**	**2 268 533**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-418 796**	**-767 016**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	364 503	859 943
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**213 005 132**	***253 104 791***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**108 647 365**	***116 348 508***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**104 357 767**	**136 756 283**

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE..... 7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION..... 7
2.1. Principes comptables..... 7
2.2. Principales méthodes utilisées..... 8
2.2.1. Immobilisations et amortissements..... 8
2.2.2. Créances..... 9
2.2.3. Conversion des créances et des dettes libellées en devises..... 9
2.2.4. Disponibilités et concours bancaires courants..... 10
2.2.5. Provision pour risques et charges..... 10
2.2.6. Chiffre d'affaires..... 10
3. NOTES SUR LE BILAN..... 11
3.1. Immobilisations..... 11
3.2. Capitaux propres..... 14
3.3. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions reglementées 15
3.4. Etats des échéances des créances et des dettes..... 16
3.5. Comptes rattachés..... 17
3.6. Transactions avec des entreprises liées..... 17
3.7. Emprunts intragroupe..... 18
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT..... 20
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires 20
4.2. Résultat financier..... 21
4.3. Résultat exceptionnel..... 21
4.4. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel..... 22
4.5 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt..... 23
5 AUTRES INFORMATIONS..... 24
5.1. Engagements financiers..... 24
5.2. Effectif moyen..... 24
5.3. Rémunération des organes d'Administration..... 25
5.4. Consolidation..... 25
5.5. Intégration fiscale..... 25
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non tradu 25
5.7. Autres éléments significatifs..... 25
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice..... 25

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Etats financiers au 31 décembre 2021

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD est une holding du groupe SAINT-GOBAIN.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 7 Avril 2022 par décision du président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 707 K€ au 31/12/2021 contre 6 207 K€ au 31/12/2020 soit une diminution de -8,06%.
Le résultat d'exploitation s'est élevé à -2 680 K€ au 31/12/2021 contre -2 638K€ au 31/12/2020 soit une perte en augmentation de 1,59%.

L'encaissement du dividende de la société SG Aldwych pour 86 173 K€, SG Weber pour 60 599 K€ et Certainteed Canada pour 53 019 K€.

Augmentation de capital à hauteur de 1 100 346 K€, par apport en numéraire de son associé unique, la Compagnie de Saint-Gobain. Création de 79 161 606 actions supplémentaires d'une valeur unitaire de 13,90 €.

Baisse consécutive du niveau des emprunts qui passe de 4 203 459 K€ à fin 2020 à 3 424 000 K€ fin 2021.

Fusion absorption de Continental Building Products Canada (acquise en 2020 à 100 % par SG Europe du Nord pour un montant de 9 768 K€) par Certainteed Canada au 01/01/2021, détenue elle aussi à 100 % par SG Europe du Nord.

La provision pour dépréciation de Everite augmentée des 11,02 % restants, passant à 100 % de notre participation. Société détenue à 99,952621 % par SG Europe du Nord.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l 'exception des changements de méthode comptable décrit ci dessus
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Le coût d'acquisition comprend :
- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production. Le coût de production comprend :
- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Il n'y a pas de frais de recherches
Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis selon les modes linéaire et dérogatoire sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.
Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

· Construction : entre 20 et 40 ans - Linéaire
· Installations générales, agencement et aménagement : 10 ans - Linéaire
· Matériel et outillage : 10 ans - Linéaire
· Mobilier : 10 ans - Linéaire
· Matériel de bureau et informatique : 3 ans - Linéaire

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.
Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité.
L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des business plans (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.2.3. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecarts de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.4. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de SAINT-GOBAIN GLASS France.

2.2.5. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.
Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.6. Chiffre d'affaires

Aucun chiffre d'affaires n'est réalisé via les ventes de marchandises
La société SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD facture uniquement de la prestation de services.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Il n'y a pas eu d'acquisitions d'immobilisations en 2021

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 407 K€.

Il n'y a pas eu de mises au rebut au cours de l'exercice.

b) Immobilisations corporelles

Il n'y a pas eu de mouvements sur les immobilisations corporelles au cours de l'exercice.

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2021 se traduit par une baisse de -2 K€ correspondant principalement à :

- Remboursement prêt PEG pour 2 K€

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques (en milliers d'Euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2021
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres participations	5 705 283	0	0	0	0	5 705 283
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Prêts	3	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financiéres	14	0	-2	0	0	12
TOTAL	**5 705 300**	**0**	**-2**	**0**		**5 705 298**

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Etats financiers au 31 décembre 2021

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
SG PPC Services SAS	EUR	37	20	100,00%	37	37			0	0	-148
SG Aldwych Ltd	GBP	4 039 614	360 065	100,00%	5 017 014	5 017 014			0	86 173	88 789
Saint-Gobain PAM & Mannai LLC	QAR	1 208	199	49,00%	600	600			3 462	0	-176
SG Weber Ghana	GHS	1 663	-341	59,76%	1 506	1 506			2 677	0	69
SG Philippines Co Ltd - Gypsum	PHP	161	-1 342	99,95%	178	178			1 462	0	154
SG Construction Materials Myanmar CO LTD - Mortars	MMK	0	0	50,00%	23	23			0	0	0
DSKM Group Holding	USD	44	535	99,99%	1 054	1 054			0	0	-11
BPB Placo Egypt SAE	EGP	2 352	-4 559	0,01%	2	2	1		15 472	0	2 536
SG Gypsum SA de CV	MXN	13 611	-11 853	0,00%	0	0			4 242	0	-1 693
CT Insulation Canada	CAD	0	-23 661	100,00%	463 513	463 513			64 172	53 019	6 933
Everite S.A.	EUR	7 334	-2 132	99,95%	47 651	0			0	0	-1 382
SGCP Romania Gypsum	RON	3 180	77 849	0,00%	1	1			68 924	0	13 617
Sg Construction Products Belarus	BYN	11	69	1,00%	2	2			407	0	77
SG Weber	EUR	13 979	3 711	100,00%	173 703	173 703			0	60 599	60 752
TOTAL					**5 705 284**	**5 657 633**	**1**			**199 791**	

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)	**0**	**0**	**0**	0	0	**0**
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	**10 971**	**0**	**0**	**0**	**0**	**10 971**
Brevets	6 844	0	0	0	0	6 844
Fonds comercial	0	0	0	0	0	0
Autres immob. incorporelles	4 127	0	0	0	0	4 127
Terrains	**2 893**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2 893**
Constructions	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	**0**	**0**	**0**	0	0	**0**
Autres immobilisations corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Installations générales,	0	0	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
Matériel de bureau et mobilier	0	0	0	0	0	0
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Avances et acomptes	**0**	**0**	**0**	0	0	**0**
Imobilisations financières	**5 705 300**	**0**	**-2**	**0**	**0**	**5 705 298**
Participations par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres participations	5 705 283	0	0	0	0	5 705 283
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Prêts et A. immob. financières	17	0	-2	0	0	15
Total	**5 719 164**	**0**	**-2**	**0**	**0**	**5 719 162**

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	10 082	407	0	0	0	10 488
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II	0	0	0		0	0
TOTAL		**10 082**	**407**	**0**	**0**	**0**	**10 488**
Amortissements des immobilisations	*III*	73	0	0	0	0	73
Dépréciation des immobilisations corporelles	*IV*	0	0	0	0	0	0
TOTAL		**73**	**0**	**0**	**0**	**0**	**73**
TOTAL GENERAL		**10 154**	**407**	**0**	**0**	**0**	**10 561**

3.2. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 813 055 660 euros, se compose de 191 307 214 actions d'une valeur nominale de 4.25 € chacune.
Ces actions sont détenues à hauteur de 100% par la Compagnie SAINT-GOBAIN.

b) Variation des capitaux propres

Intilulé (en euros)	31/12/2020	Impact changement de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2021
Capital Social	476 618 834					336 436 826	813 055 660
Prime d'emission	22					763 909 497	763 909 519
Ecart de réévaluation	0						0
Reserve légale	47 661 883						47 661 883
Réserves ordinaires	0						0
Report à nouveau	710 169 784		136 756 283				846 926 067
Résultat de l'exercice	136 756 283		-136 756 283	0	104 357 767		104 357 767
Total Capitaux Propres	**1 371 206 806**	**0**	**0**	**0**	**104 357 767**	**1 100 346 323**	**2 575 910 896**
Acompte sur dividendes	0						
Provisions règlementées	0					0	0
Subvention d'investissem	0						0
Total Capitaux Propres	**1 371 206 806**	**0**	**0**	**0**	**104 357 767**	**1 100 346 323**	**2 575 910 896**

3.3. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions reglementées

Variation des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant (en milliers d'Euros)

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements				
			Diminutions		
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour pensions	**0**	**0**	**0**	**0**	0
Provision retraite					
Provision Indemnités de fin de carrière					
Provision autres avantages LT personnel					
IFRIC					
Provision impôts	**552**	**0**	**0**	**0**	**552**
Autres provisions pour risques et charges	**2 896**	**540**	**-1 418**	**0**	**2 018**
Provision restructuration					0
Provision PLAN UP et AP	2 896	540	-1 418	0	2 018
TOTAL 1	**3 448**	**540**	**-1 418**	**0**	**2 570**
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Sur autres actifs immobilisés	**42 403**	**5 251**	**0**	**0**	**47 654**
Everite	42 400	5 251	0	0	47 651
Autres	3	0	0	0	3
TOTAL 2	**42 403**	**5 251**	**0**	**0**	**47 654**
TOTAL GENERAL	**45 851**	**5 791**	**-1 418**	**0**	**50 224**

3.4. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0
Prêts		4	0	0	4
Autres immos financières		12	-2	0	14
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***15***	***-2***	***0***	***17***
Créances clients(1)(2)		**1 554**	**753**	**796**	**5**
Clients douteux ou litigieux		0	0	0	0
Autres créances clients		1 554	753	796	5
Créances divers(2)		**420 791**	**420 771**	**20**	**0**
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0	0
Securité sociale et autres organismes sociaux		2	2	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	437	437	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	28	28	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0	0
Groupes et associés(4)		420 241	420 241	0	0
Débiteurs divers		84	64	20	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***422 345***	***421 524***	***816***	***5***
Charges constatées d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES CREANCES		***422 361***	***421 523***	***838***	***838***
Prêts accordés en cours d'exercice		0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0			
Prêts et avances consentis aux associés		0			
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers(5)		3 476 419	401 735	1 783 787	1 290 897
Dettes d'exploitation et diverses (3)		**2 018**	**1 818**	**201**	**0**
Fournisseurs et comptes rattachés		863	863	0	0
Personnel et comptes rattachés		324	324	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		698	498	201	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	35	35	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	76	76	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		0	0	0	0
Autres dettes		23	23	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		26 375	26 375	0	0
TOTAL DES DETTES		***3 504 813***	***429 928***	***1 783 988***	***1 290 897***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

1) dont 0 K€ d'effets à recevoir
2) dont 420 320 K€ produits à recevoir
3) dont 1 176 K€ de charges à payer
4) dont 420 241 K€ de comptes courants avec SAINT-GOBAIN GLASS France
5) dont 3 476 419 K€ concernant les emprunts et intérêts courus auprès de la Compagnie de SAINT-GOBAIN

3.5. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 0 K€.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 26 375 K€.

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 420 320 K€, sont constituées principalement :

- d'acomptes versés et d'avoirs à recevoir pour 79 K€
- de créances en compte courant pour 420 241 K€

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 1 176 K€, sont constituées principalement :

- de factures à recevoir pour 665 K€
- de dettes fiscales et sociales pour 511 K€

3.6. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD
Etats financiers au 31 décembre 2021

3.7. Emprunts intragroupe

Emprunt	Durée	Date	Echéance	Montant		Taux	Total annuel 2021
EMPRUNT 4,44%	20 ans	04/06/2012	04/06/2032	15 000 000	TF	4,44%	666 000
EMPRUNT 4,44%	20 ans	04/06/2012	04/06/2032	75 000 000	TF	4,44%	3 330 000
EMPRUNT 3, 87%	9 ans et 10,5 mois	16/05/2012	22/03/2022	150 000 000	TF	3,87%	5 805 000
EMPRUNT 3,978%	10 ans	28/03/2012	28/03/2022	220 000 000	TF	3,98%	8 751 600
EMPRUNT 4,325 %	20 ans	08/10/2012	08/10/2032	20 000 000	TF	4,33%	865 000
EMPRUNT 4,279 %	20 ans	08/10/2012	08/10/2032	30 000 000	TF	4,28%	1 283 700
EMPRUNT 4,563 %	20 ans	09/10/2012	08/10/2032	30 000 000	TF	4,56%	1 368 900
EMPRUNT 3,240%	35 ans	23/12/2014	23/12/2049	30 000 000	TF	3,24%	972 000
EMPRUNT 1,26%	8 ans	17/03/2017	17/03/2025	270 000 000	TF	1,26%	3 402 000
EMPRUNT 1,45%	8 ans	23/03/2018	23/03/2026	750 000 000	TF	1,45%	10 875 000
EMPRUNT 1,078%	5 ans	21/09/2018	21/09/2023	150 000 000	TF	1,08%	1 617 000
EMPRUNT 2,268%	10 ans	21/09/2018	21/09/2028	500 000 000	TF	2,27%	11 340 000
EMPRUNT 4,10%	14 ans	15/11/2019	28/03/2033	50 000 000	TF	4,10%	2 050 000
EMPRUNT 3,978%	3 ans	15/11/2019	28/02/2022	20 000 000	TF	3,98%	795 600
EMPRUNT 4,563%	9 ans	09/10/2020	09/10/2029	50 000 000	TF	4,56%	2 281 500
EMPRUNT 2,268%	12 ans	15/03/2019	15/03/2031	350 000 000	TF	2,29%	8 001 000
EMPRUNT 2,113%	12 ans	26/03/2019	15/03/2031	124 000 000	TF	2,11%	2 620 120
EMPRUNT 2,758%	17 ans	03/04/2020	04/10/2027	590 000 000	TF	2,76%	16 272 200
				3 424 000 000			
EMPRUNT 3,85%	9 ans	04/06/2012	04/06/2021	-485 000 000	TF	3,85%	8 440 993
EMPRUNT 3,368%	5 mois	28/09/2020	06/01/2021	-2 758 600	TF	3,37%	1 290
EMPRUNT 0,1 %	100 jours	29/12/2020	05/01/2021	-32 000 000	TF	0,10%	356
EMPRUNT 2,92 %	7 jours	29/12/2020	04/01/2021	-116 200 000	TF	2,92%	28 275
EMPRUNT 2,81%	7 jours	28/12/2020	04/01/2021	-56 500 000	TF	2,81%	13 230
EMPRUNT 0,10%	91 jours	03/06/2021	03/09/2021	-20 000 000	TF	0,10%	5056
EMPRUNT 0.10%	8 jours	27/06/2021	06/07/2021	-20 000 000	TF	0,10%	444
EMPRUNT 4,07%	7 jours	27/06/2021	05/07/2021	-172 500 000	TF	4,07%	136 515
Intérêts courus				**52 419 223**			
				3 476 419 223			**90 922 779**

DETTES A CT	CIE DE SG	0	TF	0%
	SG GLASS	0	TF	0%
	FONDATION SG INITIATIVE	0		

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

Rubriques (en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	Variation %
France	5 209		5 209	5 646	-7,74%
Etranger		498	498	561	-11,25%
TOTAL	**5 209**	**498**	**5 707**	**6 207**	**-8,06%**

Le chiffre d'affaires total net de 5 707 K€ se decompose comme suit:
Le CA réalisé en France pour 5 209 K€ represente 91,28% du CA Net total contre 90,96% en 2020.
Le CA export pour 498 K€ représente 9 % du CA net total contre 9% en 2020.

Par activité

Rubriques (en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	Variation %
Frais de fonctionnement	4 635	0	4 635	4 750	-2,43%
Autres	574	498	1 072	1 436	-25,35%
Redevance générale	0	0	0	21	-100,00%
TOTAL	**5 209**	**498**	**5 707**	**6 207**	**-8,06%**

Le chiffre d'affaires de la société SAINT-GOBAIN EUROPE DU NORD est principalement constitué de:

- Refacturation de frais de fonctionnement et de salaire

4.2. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)	Montant
Dividendes	199 791
Quote-part de résultat GIE/SCI/SNC	0
Dotations/Reprises financières aux amortissements et provisions	-5 251
Intérêts financiers nets	-87 483
Résultat de change (provision perte de change)	764
Escomptes	0
Intérêts sur créances factorées	0
RESULTAT FINANCIER	**107 821**

4.3. Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)	Montant
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	0
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	0
Dotations/reprises provions pour restructurations	0
Dotations et reprises pour Provisions UP et AP	0
Dotations/reprises diverses	-421
VNC des immobilisations corporelles (1)	0
Prix ventes immobilisations corporelles (2)	0
Divers charges/produits exceptionnels	2
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-419**

4.4. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat aprés impot
Résultat courant à taux normal	105 141	-365	104 777
Résultat courant à taux réduit			0
Résultat exceptionnel	-419		-419
Résultat exceptionnel à court terme			0
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participations des salariés	0		0
Contribution sociale			0
Créance impôt recherche			0
Créance impôt Mécénat			0
Retenue à la source			0
TOTAL	**104 722**	**-365**	**104 358**

4.5 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allégement de la dette future d'impôt de -5538 milliers d'euros, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE
La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Rubriques (en milliers d'euros)	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Ecart de conversion Actif	
Ecart de conversion Passif	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
IFRS 16	
Produits non imposable temporairement :	
Plafonnement TP	
TOTAL ACCROISSEMENTS	**0**
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Réévaluation immobilisations	552
Adossements prêts	-6810
Provision sur retraite	720
Provision Plan UP	
A déduire ultérieurement :	
Dépéciations créances IFRS9	
Autres (Impact changement de taux)	-288
TOTAL ALLEGEMENTS	**-5 826**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**-5 826**

IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	1 901
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	-201 519
Moins-value à long terme	
Amortissements réputés différés	

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés a été évalué au 31 décembre 2021 à 2 796 milliers d'euros (Indemnités de fin de carrière).

- les médailles du travail pour 6 K€,
- les indemnités de fin de carrière à hauteur de 329 K€,
- les rentes viagères à hauteur 2 462 K€, celles-ci concernant les retraités, les préretraités et les actifs "futurs ayant droit".

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivants :

- taux annuel d'inflation : 1.50%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 5.50%, de 35 à 50 ans : 3.20% et à partir de 50 ans et au-delà : 1.90%, inflation incluse
- taux annuel d'actualisation : 0.99%
- table de survie : TGFH05

b) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 14 k€ milliers d'euros.

Il n'y a pas d'engagements reçus en garantie de paiement des clients.

Les engagements pour le compte des sociétés du Groupe Saint-Gobain au 31 décembre 2021 se situent à 89 753 K€. Il s'agit de garanties de fonds de pensions pour le compte de filiales suédoises.

Il n'y a pas d'achats et de ventes de devises à terme au 31 décembre 2021.

c) Plan d'Unités de Performance et d'Actions de Performance

Les engagements donnés aux salariés au titre des Plan d'Unités de Performance ont fait l'objet d'un ajustement de provision pour - 935 859.73 €.

Les engagements donnés aux salariés au titre des Plan d'Actions de Performance ont fait l'objet d'un ajustement de provision pour 58 275.88 €.

La garantie donnée à la Compagnie de Saint-Gobain au titre de la couverture des unités et d'actions de performances s'élève à 0 €.

Il n'y a pas de garantie donnée vis à vis des salariés bénéficiaires d'unités de performance dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements vis-à-vis des salariés (cours réel < cours couvert).

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition	Total
Cadres	11	4	15
Agents de maîtrise, techniciens	0	0	0
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Le personnel mis à disposition s'élève à 1 462 K€ au 31/12/2021.

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain (SIRET 54203953200198) dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2000, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts."

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Néant

5.7. Autres éléments significatifs

Néant

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

SAINT–GOBAIN EUROPE DU NORD SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 813 055 659,50 €
Siège social : Tour Saint-Gobain, 12 Place de l'Iris
92400 COURBEVOIE
433 699 188 R.C.S. NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 16 MAI 2022

L'an Deux Mille Vingt-Deux,
Le seize mai,
Au siège social,

La soussignée,

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN, Société Anonyme au capital de 2 178 733 804 € ayant son siège social à Tour Saint-Gobain, 12 place de l'Iris - 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 039 532, représentée par N SREEDHAR, dûment habilité à cet effet,

Agissant en qualité d'Associé Unique de Saint-Gobain Europe du Nord SAS,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice ;
- Texte de projet de décisions.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus au Président ;
- L'affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Rémunération du mandat du Président
- Démission du commissaire aux comptes
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes
- Modification de l'Article 15 des statuts
- Les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION :

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve le bilan, le compte de résultat ainsi que l'annexe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associé Unique constate notamment, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que le montant des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 de ce même code s'élève à une somme de 19 383 € au titre de cet exercice.

L'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION :

L'Associé Unique, constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de 104 357 767,05 euros, décide sur proposition du Président d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Origine

Réserve légale	47 661 883,40 €
Primes d'apport & fusion	763 909 519,47 €
Report à nouveau avant affectation	846 926 066,84 €
Résultat net	104 357 767,05 €
Total avant affectation	1 762 855 236,76 €

Affectation du résultat

Réserve légale	81 305 565.95 €
Primes d'apport & fusion	763 909 519,47 €
Distribution Dividendes	200 872 574,70 €
Report à nouveau après affectation	716 767 576,64 €
Total après affectation	1 762 855 236,76 €

L'Associé Unique décide en conséquence de verser un dividende total de 200 872 574,70 €, lequel s'élève à 1,05 € par action. Il sera mis en paiement à compter du 25 Mai 2022.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION :

L'Associé Unique approuve le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce faisant état de la convention de mandat social de Monsieur Patrick DUPIN au titre des exercices antérieurs.

Il est précisé que cette convention ne sera pas reconduite pour les exercices suivants conformément à la décision prise ci-dessous.

QUATRIEME DECISION :

L'associé unique décide que le mandat de Patrick DUPIN en qualité de Président ne sera plus rémunéré et ce à compter du 01/01/2022.

CINQUIEME DECISION :

Après examen de la situation du mandat du commissaire aux comptes, et conformément aux règles de procédures du groupe Saint-Gobain, l'Associée Unique prend acte de la démission du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT de ses fonctions, celles-ci prenant effet à l'issue des présentes décisions.

SIXIEME DECISION :

L'associée Unique, décide en conséquence de nommer le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES pour la durée restant à courir du mandat du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le Cabinet DELOITTE &ASSOCIES dont le siège social est situé au 6 Place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex, est enregistré au RCS de Nanterre sous le numéro 572 028 041.

Le cabinet DELOITTE & ASSOCIES a déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat.

SEPTIEME DECISION :

L'associé unique décide, afin de prendre en compte les nouvelles dispositions réglementaires relatives à la tenue des registres légaux, de modifier le premier paragraphe de l'article 15 des statuts ainsi qu'il suit :

Article 15 – Registre
Nouveau texte
« Les décisions et conventions visées aux articles 4, 6, 10, 13, 14, 16 et 17 sont répertoriées chronologiquement sur un registre tenu au nom de la société ou sous forme électronique conformément aux dispositions légales et réglementaires. Lorsque le registre des décisions et des conventions est tenu sous forme électronique, les procès-verbaux peuvent être signés au moyen d'une signature électronique simple. «

Le reste de l'article demeure inchangé

HUITIEME DECISION :

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, pour procéder aux formalités découlant des décisions prises et plus généralement faire le nécessaire en application de celles-ci.

Fait à Courbevoie,
Le 16 mai 2022.
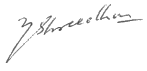
La COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
Représentée par N SREEDHAR